



Conduite en sécurité d'une grue araignée



rée V Pré Requis

Le stagiaire doit présenter les aptitudes médicales requises



Référence STD-LEVGRAR

14.00 Heures

Jours

Objectifs:

- Connaître et maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux grues mobiles araignées
- Réaliser les vérifications et la maintenance de premier niveau
- Rendre compte des anomalies
- Réagir de façon adaptée en cas d'incident
- Obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur

Contenu

PARTIE THEORIQUE

- La sécurité
- Importance des accidents du travail
- Coût des accidents du travail
- Les responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité
- Prévention des accidents du travail
- Textes relatifs aux grues mobiles
- Article R.4323-55 du code du travail
- Arrêté ministériel du 2 décembre 1998
- Technologie des grues mobiles
- Définition d'une grue mobile type araignée
- Description
- Fonctionnement des différents mouvements
- Les dispositifs de sécurité
- Le tableau des charges: stabilité et résistance
- Stabilité des grues mobiles : définition, influence des appuis, marge de sécurité au renversement
- Le tableau des charges : définition, étude des différents paramètres, limites de stabilité et limites de résistance, exemples
- Règles de conduite et de sécurité relatives aux grues mobiles
- Principales causes d'accidents
- Stabilité
- Règles de conduite et d'exploitation
- Risques liés à l'environnement
- Contrôles et vérifications
- Signalisation et balisage des chantiers
- En entreprise
- Sur voie publique

PARTIE PRATIQUE

- Entraînement à la conduite
- Prise en main de la grue et des commandes
- Adéquation de la grue à la manutention
- Vérifications de début de poste
- Les gestes de commandement
- Mise en station
- Balisage et signalisation
- Elingage de la charge
- Réaliser un mouflage
- Manoeuvres de charge avec différents équipements de préhension





- Manoeuvres en décomposant les différents mouvements
- Manoeuvres en synchronisant les différents mouvements
- Maîtrise du balancement de la charge
- Maintenance 1er niveau
- Vérifications de fin de poste

EVALUATION

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Supports numériques, Grue et accessoire



Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés et avis pour la délivrance de l'autorisation de conduite correspondante